



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL

B.P. 21 - 68360 SOULTZ

Nombre de
Conseillers Municipaux
- 29 -

des délibérations du Conseil
Municipal Ordinaire
Séance du 11 janvier 2007

L'an deux mil sept, le onze janvier à dix-neuf heures quinze minutes,

Le Conseil Municipal de SOULTZ était assemblé en séance ordinaire après convocation et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Thomas BIRGAENTZLE, Maire**

Sont présents :

Mmes et MM Roger **BOSC**, Anne-Catherine **SCHUTZ**, Antoine **SETTE**, Fernand **BOHN**, Karine **PAGLIARULO**, Maurice **BURGER**, Jean-Claude **COUASON**, Adjoints, Béatrice **BURGLE**, Anne-Marie **LANDSPURG**, René **HAMMES**, Angèle **WINE**, Sabine **SCHLURAFF**, Carino **SANGOÏ**, Anne-Catherine **MEYER**, Patricia **COUCHE**, Daniel **GROFF**, Marie-Eve **KOHLER**, Daniel **KUMPFLEN**, Marie Jeanne **WINKELMULLER**, Marie-Louise **ADELMANN**, Solange **KACZMAR**, Denis **WIESSER**, Denis **MEYER**, Sylviane **ROTOLO**, Conseillers Municipaux.

Sont absents :

a) **avec excuse :**

- ✚ Mlle Cristina **ARAUJO**, qui a donné procuration de vote à **M. le Maire**
- ✚ M. Roland **FILLINGER**, qui a donné procuration de vote à **Mme WINE**,
- ✚ Mme Florence **BOTTAZZI**, qui a donné procuration de vote à **M. MEYER**,
- ✚ M. Alain **DIOT**, qui a donné procuration de vote à **M. WIESSER**.

b) **sans excuse :**

Secrétaire :

Monsieur Marc **ROEHRIG**, Directeur Général des Services.

12. REVISION DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE SOULTZ POUR LA PERIODE 2008-2027.

M. BOHN fait référence à la réunion des Commissions réunies du 9 novembre dernier qui s'est déroulée en Mairie entre les élus et les services de l'O.N.F. et par laquelle a été traité le dossier de la révision de la forêt communale de SOULTZ pour la période 2008-2027.

Puis, il donne la parole à M. SPRAUEL de l'ONF qui présente succinctement et en résumé un état des lieux existant (données concernant le milieu naturel, le contexte économique et social, la gestion passée) ainsi que les dispositions du projet d'aménagement finalisé qui est proposé. En complément, information est donnée à l'assemblée que le dossier complet de cette procédure de révision est disponible et peut être consulté en Mairie et à l'O.N.F. par toute personne intéressée.

M. BOHN rajoute qu'au niveau de la vente de bois, l'année 2006 a été bonne, puisque que des bénéfices ont été dégagés permettant de ne pas faire appel à la subvention communale de **33 000 €** prévue au budget.

M. le Maire et M. BOHN remercient M. SPRAUEL pour tout le travail effectué en amont de ce projet et d'avoir bien voulu assister à cette séance du Conseil Municipal aux fins d'apporter les explications nécessaires et de répondre aux différentes questions des élus.

M. le Maire propose aux Conseillers Municipaux :

- d'approuver** le projet de révision d'aménagement de la forêt communale de SOULTZ pour la période 2008-2027.

ADOpte A L'UNANIMITE (dont 4 procurations).

Pour extrait conforme
et certifié exécutoire.

Soultz, le

23 JAN. 2007

Le Maire



[Handwritten signature]